

Bruxelles, le 8 novembre 2021  
(OR. en)

---

---

Dossier interinstitutionnel:  
2017/0114(COD)

---

---

13110/1/21  
REV 1 COR 1 (fr)

CODEC 1356  
TRANS 616  
FISC 176  
ENV 770

#### NOTE POINT "I/A"

---

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Projet de DIRECTIVE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL modifiant les directives 1999/62/CE, 1999/37/CE et (UE) 2019/520 en ce qui concerne la taxation des véhicules pour l'utilisation de certaines infrastructures ( <b>première lecture</b> ) - Adoption de la position du Conseil en première lecture et de l'exposé des motifs du Conseil

---

À la page 2, le paragraphe 7 doit se lire comme suit :

7. Le Comité des représentants permanents est invité à suggérer au Conseil d'adopter, en point "A" de l'ordre du jour d'une prochaine session, sa position en première lecture figurant dans le document 10542/21 + COR 1 et l'exposé des motifs figurant dans le document 10542/21 ADD 1 + COR 1, la Slovaquie s'abstenant et l'Autriche, le Danemark, la Hongrie, le Luxembourg et les Pays-Bas **votant contre**."